

Le cœur de votre résidence ?

Vous les tenez peut-être pour acquis, mais les systèmes de votre résidence aident à ce que votre quotidien se passe bien. Le four vous permet de cuisiner un repas parfait. Le système de chauffage garde votre famille bien au chaud pendant les longues nuits d'hiver, alors que la pompe de la piscine vous permet de profiter des chaudes journées d'été. Un ascenseur permet de transporter facilement les décorations des Fêtes à un autre étage. Quant au circuit électrique, il alimente les lumières, la machine à café, l'internet et bien d'autres choses.

En fait, vous ne pensez probablement à votre équipement résidentiel que lorsqu'il cesse de fonctionner. Et si cela arrive, vous voulez que tout rentre rapidement dans l'ordre.



La couverture Bris d'équipement Chef-d'oeuvre® peut vous apporter la paix d'esprit. Comme complément à votre police Chef-d'œuvre® pour résidences, la couverture Bris d'équipement Chef-d'œuvre® peut vous apporter encore plus de tranquillité d'esprit. Quoique votre police pour résidences couvre un large éventail de risques, comme les dommages causés par un feu ou la chute d'un arbre, elle ne couvre pas certains types de problèmes courants qui pourraient affecter l'équipement dans votre résidence

C'est là que la couverture Bris d'équipement entre en jeu

Bien que Bris d'équipement ne vise pas à couvrir les problèmes d'usure normale qui surviennent au fur et à mesure que l'équipement vieillit, cette couverture peut couvrir les bris soudains et accidentels qu'on ne voit pas venir. Exemples :

- Une surcharge électrique provenant de la centrale électrique endommage plusieurs électroménagers. Évaluation de la réclamation : 23 000 \$.
- Un compresseur de climatisation se grippe, mais les pièces de remplacement

- ne sont plus offertes. Il faut donc une nouvelle climatisation. Évaluation de la réclamation : 10 750 \$.
- Un interrupteur de chauffe-piscine est défaillant, ce qui cause une surchauffe. Évaluation de la réclamation : 2 050 \$.
- Un réfrigérateur doit être remplacé lorsque son compresseur brise. Évaluation de la réclamation : 9 500 \$.

Dans la plupart des cas, la couverture Bris d'équipement rembourse la totalité des frais de réparation ou de remplacement (soit la moindre des deux), sans dépréciation. Et l'ajout de cette couverture peut coûter aussi peu que 75 \$ par année.

C'est vous qui décidez

Vous pouvez souscrire à la couverture Bris d'équipement si vous avez une police Chef-d'œuvre pour résidence, copropriété ou coopérative. Elle peut être souscrite individuellement pour chacune de vos résidences, et la couverture s'appliquera à toutes les structures sur les lieux, comme le pavillon des invités ou les écuries. C'est une manière simple et abordable de protéger votre équipement et l'investissement qu'il représente.

Lorsque vous souscrivez à la couverture Bris d'équipement Chef-d'œuvre, vous avez plusieurs options et restez donc en contrôle. Vous pouvez donc choisir le montant de couverture qui est le plus logique pour votre résidence.

La couverture : commençons par le commencement

La couverture Bris d'équipement couvre les bris d'équipements qui sont installés de manière permanente pour desservir la résidence. Cela comprend les systèmes de chauffage et de climatisation; les électroménagers; les chauffe-eau; l'équipement de piscine; les pompes de puits; les génératrices, les commutateurs de transfert, et les systèmes de domotique ou de sécurité installés de manière permanente. Elle couvre également les ascenseurs, à l'exception de certaines composantes qui pourraient être sous terre.

La couverture comprend également :

- Le coût pour la démolition, la réparation ou le remplacement de toute portion de la structure qui est nécessaire pour compléter la réparation couverte.
- L'enlèvement des déblais découlant du bris d'équipement.
- Les frais de subsistance temporaire si un membre ne peut demeurer dans la résidence étant donné la perte de chauffage, d'air conditionné ou d'électricité découlant d'un sinistre couvert.
- Les frais engagés pour accélérer les réparations, afin que tout revienne à la normale encore plus rapidement,

- comme les frais pour le travail exécuté en dehors des heures normales ou d'expédition prioritaire.
- Perte de denrées périssables.
- Couverture du terrassement si cela est requis pour réparer certaines composantes sous terre.
- Frais de nettoyage et de déblaiement dans le cas d'un déversement accidentel de polluants lors d'un sinistre couvert.

La couverture Bris d'équipement peut être souscrite avec une limite de 50 000 \$ et plus.

La couverture Bris d'équipement va encore plus loin

Lorsque vous avez une police d'assurance Biens Chef-d'œuvre®, la couverture est étendue à l'équipement résidentiel qui n'est pas installé de manière permanente. Cela peut inclure de petits électroménagers, ordinateurs, humidificateur portatif, etc.

La garantie Bris d'équipement couvre également :

- Valeur de location perdue si les locataires ne peuvent rester dans la résidence à la suite d'un sinistre couvert.
- Certains types d'équipement de bureau qui pourraient être dans la résidence.
- Les coûts supplémentaires pour remplacer ou réparer l'équipement endommagé avec un équipement plus écologique ou plus sécuritaire après

un sinistre couvert, ainsi qu'une couverture pour aider à obtenir ou conserver des certifications environnementales.

La couverture Bris d'équipement peut être souscrite avec une limite pouvant atteindre 1 000 000 \$. Les propositions avec des limites supérieures sont examinées sur demande.

L'équipe de traitement des sinistres que vous aimez déjà.

Le service de traitement des sinistres que vous aimez déjà

Les demandes d'indemnité Bris d'équipement Chef-d'œuvre® sont traitées par la même équipe de Chubb que vous connaissez bien et à laquelle vous faites confiance pour gérer vos demandes d'indemnités résidentielles. Et si vous avez, au même moment, des demandes Bris d'équipement Chef-d'œuvre® et Résidence Chef-d'œuvre®, par exemple si un chauffe-eau explose et endommage les murs du sous-sol, votre franchise résidentielle sera réduite d'un montant équivalent à la franchise que vous payez pour Bris d'équipement, ce qui réduit les coûts liés au maintien de deux franchises indépendantes.

Une couverture facile à ajouter

Vous pouvez ajouter la couverture optionnelle Bris d'équipement à votre police Chef-d'œuvre® dès aujourd'hui.

Chubb. Insured.[™]

Le nom commercial Chubb désigne les filiales de Chubb Limited qui fournissent de l'assurance et des services connexes. Pour consulter la liste de ces filiales, visitez notre site internet au www.chubb.com/ca-fr. Au Canada, Chubb exerce ses activités par l'intermédiaire de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance, et de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance-Vie. Les produits ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires du Canada. Aux États-Unis, l'assurance est souscrite par ACE American Insurance Company et les filiales de souscription de Chubb basées aux États-Unis. La présente communication n'est qu'un résumé des produits. La garantie réelle est régie par le libellé du contrat d'assurance émis. Chubb est le plus important groupe d'assurance IARD coté en bourse du monde. Présente dans 54 pays, Chubb offre des assurances de biens et de dommages aux particuliers et aux entreprises, des assurances accident et maladies complémentaires pour les particuliers, ainsi que de la réassurance et de l'assurance vie à une grande variété de clients. Chubb Limited, la société mère de Chubb, est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et est incluse dans l'indice S&P 500.